

Conseil du 14^e arrondissement
Séance du 7 juillet 2026

Q14 – 2026 – 07 Question orale de Nicolas Mansier et des élus du groupe « Un nouveau souffle pour le 14^e – Paris au centre » à la Maire du 14^e arrondissement au sujet du déploiement des vidéoprojecteurs interactifs dans les écoles du 14^e

Réponse de Monsieur Elliot de Faramond, premier adjoint à la maire du 14^e arrondissement, en charge des affaires scolaires et de la petite enfance.

Monsieur Mansier,
Mes cher.e.s collègues,

Les habitantes et habitants du 14^e arrondissement ont effectivement porté le projet « Favoriser l'apprentissage interactif dans toutes les classes du 14^e » au budget participatif voté en 2025. Il s'agit d'un projet pivot : 800 000 € sont donc prévus pour équiper 100 classes de l'arrondissement en VPI. En effet, le montant total pour les études, l'achat du matériel, l'adaptation électrique d'une classe est de 8 000 € par installation.

Nous avons en fin d'année dernière procédé au recensement des besoins en VPI sur chaque école. Nous avons ensuite travaillé avec les inspectrices de l'éducation nationale des deux circonscriptions sur les modalités de répartition du matériel au regard des demandes, de l'existant et de l'intérêt pédagogique. Quasiment toutes les demandes pourront être traitées favorablement.

Depuis le début d'année civile, les services de la Ville de Paris procèdent aux études nécessaires à l'installation de ces VPI dans nos écoles afin de permettre leur déploiement par vague. Il s'agit d'une opération d'envergure au regard du nombre de VPI à installer. Les premières unités devraient donc être installées dans les mois qui arrivent et ces installations se poursuivront à chaque vacance jusqu'à ce que l'ensemble du matériel soit déployé.